



PREFET DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL

Du 5 juillet 2017

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL du 5 Juillet 2017

SOMMAIRE

SERVICE DE LA PREFECTURE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2017/2535	5/07/2017	Modifiant la composition du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA ORSA)	4

PREFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

ARRETE N° 2017/2535

**Modifiant la composition du Conseil d'Administration
de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA-ORSA)**

**Le Préfet du Val-de-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite ;**

- VU** le décret n°2007-785 du 10 mai 2007 modifié portant création de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont et notamment son article 3,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2303-bis du 6 juin 2008 portant composition du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont,
- VU** les arrêtés préfectoraux n°2009/108 du 15 janvier 2009, n°2009/1138 du 30 mars 2009, n°2009/2375 du 23 juin 2009, n°2009/4249 bis du 4 novembre 2009, n°2010/5206 du 20 mai 2010, n°2010/5833 du 12 juillet 2010, n°2010/6514 du 8 septembre 2010, n°2010/7084 du 14 octobre 2010, n°2011/1617 du 17 mai 2011, n°2011/3506 du 19 octobre 2011, n°2011-4038 bis du 7 décembre 2011, n°2012/1206 du 12 avril 2012, n°2012/2105 du 26 juin 2012, n°2012/3571 du 18 octobre 2012, n°2012/ 4623 du 20 décembre 2012, n°2013-2076 du 5 juillet 2013, n°2013/3525 du 3 décembre 2013, n°2014/6001 du 25 juin 2014, n°2014/7101 du 16 octobre 2014, n°2015/570 du 4 mars 2015, n°2015/1425 du 3 juin 2015, n°2016/1454 du 10 mai 2016, n°2016/2117 du 4 juillet 2016, n°2016/2187 du 7 juillet 2016, n°2016/2782 du 6 septembre 2016 et n°2017/949 du 24 mars 2017 modifiant la composition du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont,
- VU** les délibérations des conseils municipaux d'Ablon-sur-Seine du 30 juin 2017, de Chevilly-Larue du 4 avril 2017, de Choisy-le-Roi du 17 mai 2017, d'Orly du 27 avril 2017, de Rungis du 20 avril 2017, de Thiais du 31 mars 2017, de Valenton du 30 mars 2017, de Villeneuve-Saint-Georges du 27 avril 2017,
- Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne,

ARRETE

Article 1er : L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral N° 2008/2303-bis du 6 juin 2008 modifié portant composition du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont est modifié comme suit :

.....

2° Dix-huit membres représentant les collectivités territoriales :

- d) Un représentant de la commune d'Ablon-sur-Seine :
M. Eric GRILLON
- e) Un représentant de la commune de Chevilly-Larue :
Mme Stéphanie DAUMIN ;
- f) Un représentant de la commune de Choisy-le-Roi :
M. Didier GUILLAUME ;
- h) Un représentant de la commune d'Orly :
Mme Christine JANODET ;
- i) Un représentant de la commune de Rungis :
M. Raymond CHARRESON ;
- j) Un représentant de la commune de Thiais :
M. Richard DELL'AGNOLA ;
- k) Un représentant de la commune de Valenton :
Mme Françoise BAUD ;
- m) Un représentant de la commune de Villeneuve-Saint-Georges :
Mme Sylvie ALTMAN ;

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral N°2008/2303-bis du 6 juin 2008 modifié précité demeurent inchangées.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne et dont copie sera adressée à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Fait à Créteil, le 5 juillet 2017

Le Préfet,

Laurent PREVOST

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA
PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

★★★★★★

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières
5ème Bureau
21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

**Monsieur Christian ROCK
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD